



Premières expériences tirées de la mise en œuvre des projets soutenus « prévention dans le domaine des soins »

**Résumé, recommandations et prises de position de Promotion Santé Suisse
sur le rapport d'Interface**

Promotion Santé Suisse

Jvo Schneider, et Beatrice Annaheim | 14 juillet 2022 | Berne

Documents de référence : Laubereau, Birgit; Matti, Corinne (2021): Erste Erfahrungen aus der Umsetzung der geförderten Projekte der Prävention in der Gesundheitsversorgung (PGV). Bericht zuhanden Einheit PGV, Gesundheitsförderung Schweiz. Interface Luzern/Lausanne.

Table des matières

1	Résumé	3
1.1	Conception et planification du projet	3
1.2	Organisation du projet et mise en réseau	3
1.3	Mise en œuvre sur le terrain et recrutement de parties prenantes	3
1.4	Pandémie de Covid-19	4
2	Conclusion	5
3	Recommandations du rapport et prises de position de Promotion Santé Suisse	5

1 Résumé

L'objectif du mandat «*Premières expériences tirées de la mise en œuvre des projets soutenus prévention dans le domaine des soins*» était d'avoir un aperçu de la mise en œuvre à partir des rapports déjà existants sur les projets soutenus et de générer des connaissances de contrôle pour l'unité de prévention dans le domaine des soins. Pour cela, ce qui a pu être appris à partir l'expérience de mise en œuvre du projet jusqu'à fin 2021 a été collecté et ce qui a pu être déduit des conclusions en ce qui concerne le développement ultérieur du soutien de projet PDS a été identifié. Au total, les auteurs ont évalué les 30 projets des deux premiers cycles de soutien.

Sur la base des résultats du mandat, Promotion Santé Suisse a rédigé le présent résumé, qui contient en outre les prises de position de la fondation sur les recommandations du rapport.

Quatre champs d'action centraux qui ont été identifiés sur la base de l'analyse sont décrits ci-dessous.

1.1 Conception et planification du projet

Estimer l'investissement et le temps nécessaires à la phase de mise en place d'un projet de prévention dans le domaine des soins est un enjeu majeur pour les responsables de projet. Le délai requis pour mettre en place l'infrastructure nécessaire et fournir les instruments a pris plus de temps que prévu pour certains projets. D'autres défis pour la mise en œuvre étaient des valeurs cibles irréalistes, par exemple le nombre de multiplicateur-trice-s ou de personnes affectées à inclure et la sous-estimation de l'investissement requis pour atteindre le groupe cible.

Les facteurs de réussite de la planification comprennent un personnel opérationnel suffisant et l'inclusion de l'expérience des projets antérieurs. Ainsi, les conditions-cadres et les options de financement peuvent être mieux prises en compte. L'intégration de personnes clés dès l'élaboration du concept s'avère également utile pour sa mise en œuvre ultérieure.

1.2 Organisation du projet et mise en réseau

La complexité des projets et l'ancrage élargi dans des consortiums constituent un défi majeur dans la mise en œuvre et conduit à un effort de coordination accru. La coopération interprofessionnelle et intersectorielle au sein des consortiums demande beaucoup de temps pour créer une compréhension commune et coordonner les compétences nécessaires. Des idées différentes, un manque de compréhension mutuelle et un consensus difficile caractérisent parfois la coopération.

Les différentes structures cantonales, régionales et communales ainsi que les différentes cultures et structures dans les différentes régions linguistiques constituent d'autres obstacles. Les difficultés de compréhension surviennent non seulement à cause des barrières linguistiques, mais aussi à cause des différences d'idées, de réalités et de pratiques.

La complexité des projets est en même temps un facteur clé de succès. L'intégration dans les structures d'éducation et de santé existantes ainsi qu'un large soutien institutionnel fonctionnel avec des offices, des associations, des cantons et d'autres institutions est très bénéfique pour la mise en œuvre ultérieure. Cela confère une assise au projet, favorise la sensibilisation et la diffusion et augmente la probabilité que suffisamment de multiplicateur-trice-s puissent être recruté-e-s.

1.3 Mise en œuvre sur le terrain et recrutement de parties prenantes

Pour la mise en œuvre sur le terrain, les partenaires pilotes et les multiplicateur-trice-s souhaité-e-s doivent tout d'abord être recrutés. Dans un deuxième temps, les personnes concernées peuvent ensuite être jointes pour participer au projet. Ces deux étapes ont contribué à retarder le démarrage de certains projets. La pandémie de Covid-19 a également eu un effet aggravant. Le recrutement

de multiplicateur-trice-s pour le soutien ou la participation au projet s'est avéré particulièrement difficile lorsqu'il s'agissait de prestataires du secteur sanitaire. Les obstacles mentionnés étaient, par exemple, le temps requis pour les multiplicateur-trice-s, ainsi qu'un avantage pratique peu clair du projet et un faible niveau de sensibilisation au sujet.

Un travail de relations publiques réussi constitue donc un facteur de succès pour une mise en œuvre sur le terrain, pour faire connaître les projets auprès des multiplicateur-trice-s et des personnes concernées.

1.4 Pandémie de Covid-19

En raison de la pandémie, les activités, les projets pilotes et les formations ont dû être reportés, et les offres et processus dans le domaine hospitalier ont dû être adaptés. Certains projets ont connu un échange interprofessionnel difficile et ont dû trouver de nouvelles façons de travailler ensemble. D'autres projets sont passés à un format en ligne pour les cours de formation, les ateliers et les conférences.

Le passage aux solutions numériques peut être un facteur de succès pour la mise en œuvre: les formations, les formations continues et les réunions peuvent être organisées plus efficacement. Avec les offres numériques (par exemple les formations en ligne), une plus grande portée régionale peut également être atteinte. Il s'avère que la demande d'offres numériques de la part des personnes concernées est en fait plus élevée qu'avant la pandémie.

En un coup d'œil

D 2.1: Champs d'action avec une description des facteurs d'influence pour la mise en œuvre		
<i>Champs d'action</i>	<i>Défis</i>	<i>Facteurs de réussite</i>
<i>Conception et planification du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-estimation de la phase de mise en place: <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure - Applications éthiques et protection des données - Investissement au niveau des technologies de l'information - Valeurs cibles irréalistes dans la demande du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel opérationnel suffisant - Prise en considération des personnes clés - Utilisation des expériences d'autres projets - Pertinence du sujet - Prise en considération des personnes concernées
<i>Organisation du projet et mise en réseau</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité des projets <ul style="list-style-type: none"> - Consortium - Suprarégionalisme - Collaboration interprofessionnelle - Incertitude concernant les responsabilités et les processus - Fluctuation des effectifs dans le secteur sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité des projets <ul style="list-style-type: none"> - Intégration et large soutien institutionnel - Collaboration interprofessionnelle - Communication et coordination internes - Gestion de projet constante et qualifiée
<i>Mise en œuvre sur le terrain et recrutement de parties prenantes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement en temps pour les multiplicateur-trice-s - Utilisation pratique peu claire - Prise en charge peu claire des coûts du point de vue des personnes concernées 	<ul style="list-style-type: none"> - Information au public et stratégie de communication - Prise en considération des personnes clés
<i>Contexte de la pandémie de Covid-19</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrainte des professions de santé - Mesures de protection avec restrictions de contact 	<ul style="list-style-type: none"> - Numérisation avec une plus grande portée des offres - Anticipation des éventuels obstacles

	- Accès plus difficile pour les groupes à risque	
--	--	--

Source: Darstellung Interface, Lauberau & Matti (2021).

Légende : Sont présentés les aspects qui ont été mentionnés avec une fréquence remarquable ou qui sont intéressants en termes de contenu du point de vue des auteures.

2 Conclusion

- La mise en réseau des différents domaines et professionnel-le-s, surtout dans la phase initiale des projets, demande un investissement particulier. Si la coopération est établie avec succès, l'investissement devrait porter ses fruits à long terme.
- La complexité de l'organisation du projet est un défi à court terme et offre des opportunités à long terme. Si la coopération doit d'abord s'établir du fait de nouveaux partenariats (objectif affiché du soutien de projets de prévention dans le domaine des soins), l'organisation du projet est plus complexe que s'il est possible de s'appuyer sur des partenariats et des réseaux éprouvés. Si l'organisation du projet réussit dans cet environnement complexe, le large soutien institutionnel et stratégique des projets constitue un facteur clé de succès.
- L'investissement nécessaire pour recruter des multiplicateur-trice-s dans le système de santé est parfois sous-estimé et les objectifs correspondants des demandes de projet ne peuvent donc souvent pas être atteints. Une bonne stratégie de recrutement des multiplicateur-trice-s est donc particulièrement importante. L'implication précoce des personnes clés et une stratégie de communication ciblée auprès des professionnel-le-s et des personnes concernées ont fait leurs preuves.
- Les activités de la prévention dans le domaine des soins sont généralement intégrées aux soins de santé avec les systèmes de rémunération établis. Par conséquent, le sujet de la prise en charge des coûts des mesures dans le domaine des soins de santé revêt une grande importance tant pour les personnes concernées que pour les multiplicateur-trice-s.
- Le Covid-19, en tant que facteur contextuel principalement obstructif, offre des opportunités, notamment grâce à l'accélération de la numérisation.

3 Recommandations du rapport et prises de position de Promotion Santé Suisse

Les recommandations du rapport sont énumérées individuellement ci-dessous, ainsi que les déclarations et mesures correspondantes de Promotion Santé Suisse.

Recommandation	Prise de position	Mesures
<p>Recommandation 1</p> <p>Donner plus de poids à la phase de mise en place dans les projets</p>	<p>Cette recommandation est importante, mais il existe certaines limites aux mesures proposées. Les phases de financement ne peuvent pas facilement être prolongées ou les budgets augmentés, car les modalités de soutien des projets sont contraignantes jusqu'au cinquième cycle de soutien en 2024.</p>	<p>Dès qu'il est déterminé quels projets seront financés, c'est-à-dire avant la signature du contrat et le début du projet, une discussion est recherchée avec les porteurs de projet et la phase de mise en place des projets est discutée de manière détaillée.</p> <p>Les responsables de projet sont informés que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phase de mise en place peut prendre du temps, mais que l'expérience a montré que cet investissement a un effet positif sur la phase de mise en œuvre; - le budget de la phase de mise en place du projet doit prévoir suffisamment de temps et, en particulier, de ressources humaines; - la répartition des rôles entre les acteurs du projet doit être clarifiée et rendue contraignante dès le début de la phase de mise en place.
<p>Recommandation 2</p> <p>Favoriser davantage les échanges entre les responsables de projets</p>	<p>Favoriser les échanges entre projets a été pertinent jusqu'à présent et le restera.</p>	<p>Afin de promouvoir les échanges entre les projets, Promotion Santé Suisse organise des réunions de réseautage annuelles pour tous les responsables de projet et initie d'autres échanges sur des sujets spécifiques sur une base continue en rapport avec les six domaines d'intervention prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sein des canaux d'échange, en fonction de l'orientation thématique, les projets de prévention dans le domaine des soins avec des mesures et des objectifs similaires sont invités par Promotion Santé Suisse et un échange d'expériences entre les participants au projet est activement encouragé. - Un échange régulier avec les collègues du soutien de projets PAC sera maintenu, afin que les projets financés ici puissent également être mis en réseau et que les synergies possibles puissent être trouvées.
<p>Recommandation 3</p> <p>Vérifier plus précisément les mesures opérationnelles prévues pour recruter des multiplicateur-trice-s dans la demande de projet</p>	<p>La recommandation est importante: ici, des améliorations sont clairement possibles.</p>	<p>Dès que les projets soutenus auront été définis, une discussion détaillée aura lieu avec les responsables de projets afin d'aborder le recrutement des multiplicateur-trice-s (professionnel-le-s de la santé, des services sociaux, des collectivités).</p> <p>Les responsables de projet sont informés que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recrutement de multiplicateur-trice-s dans la phase de mise en place doit être soigneusement planifié. Concrètement, l'accès aux multiplicateur-trice-s, leur motivation et le temps prévu pour mettre en œuvre le projet doivent être discutés en détail à l'avance. - les éventuelles incitations financières en faveur des multiplicateur-trice-s doivent être incluses dans le budget du projet. <p>Promotion Santé Suisse prévoit des évaluations approfondies sur cet aspect.</p>
<p>Recommandation 4</p> <p>Examiner en profondeur comment les services des</p>	<p>Étant donné qu'il existe un potentiel d'amélioration en ce qui concerne le recrutement des multiplicateur-trice-s, la rémunération</p>	<p>En ce qui concerne la facturation des prestations des multiplicateur-trice-s après la fin du contrat, Promotion Santé Suisse se base sur les conclusions publiées de l'OFSP dans la mesure transversale B.2 («Afficher les</p>

Recommandation	Prise de position	Mesures
multiplicateur-trice-s sont pris en compte dans les évaluations de projets	nération des services des multiplicateur-trice-s pendant la durée du contrat (et, dans le sens de la continuité, également au-delà) constitue un sujet important.	options de financement des prestations de prévention») du plan de mesures 2021-2024 de la stratégie MNT.
Recommandation 5 Planifier des organisations de projets complexes de manière plus professionnelle	Cette recommandation aux responsables de projets est importante.	Dès qu'il a été déterminé quels projets seront financés, Promotion Santé Suisse examine la structure de projet prévue avec les sponsors du projet et fournit des informations sur les acteurs qui pourraient/devraient également être intégrés au consortium . Pour cela, il est important que: <ul style="list-style-type: none"> - La répartition des rôles entre les acteurs du projet soit clarifiée et rendue contraignante dès le début de la phase de mise en place. - Les canaux d'échange des membres du consortium <ul style="list-style-type: none"> a) aient lieu régulièrement b) soient alignés sur les jalons du projet.
Recommandation 6 Développer une stratégie de recrutement plus concrète	Cette recommandation aux responsables de projet est importante; comme déjà indiqué dans la recommandation 3, les stratégies de recrutement des multiplicateur-trice-s devraient être élaborées plus spécifiquement.	Dans le cadre des entretiens de candidature , encore plus d'attention est accordée au fait que dans la demande finale des valeurs cibles réalistes soient définies. À l'avenir, les valeurs cibles les plus importantes seront non seulement enregistrées dans la demande de projet (en tant qu'annexe au contrat), mais également directement dans le contrat entre Promotion Santé Suisse et le promoteur du projet. De plus, une importance supplémentaire est accordée à ce point dans le développement du concept d'évaluation, car il a une influence directe sur la spécification des indicateurs mesurables.